

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**  
**Procès-verbal 9 juillet 2013**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mardi 9 juillet 2013, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. André L'Écuyer  
Mme Christina Savard  
Mme Lise D'Astous

Mme Dorothy St-Marseille  
M. Jean Giasson  
M. Sébastien Lafrenière

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1 Vérification du quorum**

**2013-07-A2631      Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller André L'Écuyer, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente assemblée à compter de 19h01.

Adoptée.

**2013-07-A2632      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Christina Savard appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec report du point 9.4.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1 Vérification du quorum;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;

**2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2013;

**3. Comptes payables**

- 3.1 Salaires payés (juin 2013);
- 3.2 Comptes acquittés (juin 2013);
- 3.3 Comptes à payer du mois courant (juin 2013);

**4. Incendie et sécurité publique**

- 4.1 Rapport DSI-2003 – Autorisation d'accès;

**5. Voirie**

- 5.1 Achat d'une niveleuse;
- 5.2 Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour l'achat de MG-20;
- 5.2 Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour l'achat de Gravier 0 3/4 de carrière;
- 5.3 Adoption – Règlement d'emprunt pour la réfection et verbalisation du chemin Jeness;

**6. Loisirs et culture**

**7. Hygiène du milieu et Environnement**

**8. Urbanisme, Développement et Industrie**

**9. Administration**

- 9.1 Colloque de zone Admq - Autorisation;
- 9.2 Programme CHANGER D'AIR! - Adhésion;
- 9.3 Tragédie à Lac-Mégantic – Don;
- 9.4 Appui au plan d'affaires présenté dans le cadre du projet de candidature pour l'agrandissement de la Forêt de proximité de la Vallée-de-la-Gatineau; (reporté prochaine réunion)

**10. Varia**

**11. Maire et conseillers**

**12. Période de questions**

**13. Correspondance**

- 13.1 Golf de la Fondation du Centre de Santé Vallée de la Gatineau – Demande de commandite;
- 13.2 CRÉO – Soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif 2013;
- 13.3 Mutuelle de prévention – Évaluation;
- 13.4 Albatros – Remerciements;
- 13.5 École St-Michael's – Suivi;

**14. Levée de l'assemblée**

Adoptée.

## **2. Adoption des procès-verbaux**

### **2013-07-A2633 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013**

Il est proposé par le conseiller André L'Écuyer, appuyée par la conseillère Dorothy St-Marseille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013, tel que rédigé.

Adoptée.

### **2013-07-A2634 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2013**

Il est proposé par le conseiller André L'Écuyer appuyée par la conseillère Dorothy St-Marseille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2013, tel que rédigé.

Adoptée.

## **3. Comptes payables**

### **2013-07-A2635 Adoption des salaires payés par dépôts directs**

CONSIDÉRANT que le total des salaires payés pour la période se terminant au 30 juin 2013 s'élève à 34 775.33 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christina Savard appuyé par le conseiller André L'Écuyer, et résolue à l'unanimité d'approuver la liste des salaires payés par dépôts directs pour un montant de 34 775.33 \$.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

### **2013-07-A2636 Adoption des comptes payés**

CONSIDÉRANT que le total des comptes payés aux fournisseurs pour le mois de juin 2013 s'élève à 20 739.01 \$ ;

CONSIDÉRANT que cette liste comprend les dépenses payées aux fournisseurs par chèque et par Accès D Affaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolue à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payés, et ce pour un montant de 20 739.01 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2013-07-A2637**      **Adoption des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que le total des comptes à payer aux fournisseurs pour le mois de juin 2013 s'élève à 133 091.66 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer appuyé par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolue à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payables, et ce pour un montant de 133 091.66 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**4. Incendie et sécurité publique**

**2013-07-A2638**      **Rapport DSI-2003 – Autorisation d'accès**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, la MRC a procédé à l'engagement d'un coordonnateur en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur doit avoir accès aux informations contenus dans le rapport DSI-2003 pour pouvoir élaborer des statistiques et mettre en place des activités de sensibilisation du public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise D'Astous, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, que ce conseil autorise Sylvain Pépin, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à avoir accès aux rapports DSI-2003 du Ministère de la sécurité publique produit par la municipalité d'Aumond.

Adoptée.

## 5. Voirie

### 2013-07-A2639

#### Achat d'une niveleuse

CONSIDÉRANT que nous désirons faire l'achat d'une niveleuse;

CONSIDÉRANT que nous dépensons actuellement environ 10 000.00 \$ par année en location de niveleuse;

CONSIDÉRANT que le chauffeur actuel nous offre ses services à 15.00 \$/heures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille d'acheter une niveleuse de marque Champion, modèle 760 pour la somme de 12 000.00 \$ plus taxes de Monsieur Marc-Jacques Gagnon conditionnel à l'inspection satisfaisante de la niveleuse et le paiement sera effectué après le premier nivelage si nous en sommes satisfait.

Adoptée.

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

### 2013-07-A2640

#### Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour l'achat de MG-20

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 9 juillet 2013, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour la fourniture de MG-20 MTQ dont le résultat est le suivant:

- Construction Edelweiss 10.63 \$/tonne métrique

CONSIDÉRANT que la soumission a été jugée recevable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller André L'Écuyer, et résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture de MG-20 MTQ pour une quantité approximative de 3000 tonnes à Construction Edelweiss, pour un montant de 10.63 \$ de la tonne métrique taxes incluses.

Adoptée.

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

2013-07-A2641

**Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour l'achat de Gravier 0 ¾ de carrière**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 9 juillet 2013, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour la fourniture de 0 ¾ de carrière dont le résultat est le suivant:

- Construction Edelweiss 10.45 \$/tonne métrique

CONSIDÉRANT que la soumission a été jugée recevable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer appuyé par la conseillère Christina Savard, et résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture de 0 ¾ de carrière pour une quantité approximative de 3000 tonnes à Construction Edelweiss, pour un montant de 10.45 \$ de la tonne métrique taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

2013-07-A2642

**Adoption – Règlement d'emprunt pour la réfection et verbalisation du chemin Jeness;**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ D'AUMOND**

**Règlement 2013-02**

**Règlement numéro 2013-02 décrétant une dépense de 99 000 \$ et un emprunt de 99 000 \$ pour la mise aux normes et la verbalisation du chemin Jeness.**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 juin 2013 par le conseiller André L'Écuyer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller André L'Écuyer et résolu unanimement par tous les conseillers présents que soit adopté le règlement suivant :

Le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le conseil est autorisé à procéder à la réfection du chemin Jeness selon les plans et devis préparés par Éric Saumure, Ing. Junior, M. Env. et approuvé par Armand Ouattara, Ingénieur du service de Génie Municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, portant le numéro de dossier AUM-2013-01, en date du 30 mai 2013, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Éric Saumure, Ing. Junior, M. Env. et approuvé par Armand Ouattara, Ingénieur du service de Génie Municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

**ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 99 000 \$ pour les fins du présent règlement.

**ARTICLE 3**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 99 000 \$ sur une période de quinze (15) ans.

**ARTICLE 4**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe C jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basée sur l'étendue en front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 5**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

**ARTICLE 7**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Denis Charron  
Maire

---

Julie Cardinal  
Dir. Générale/ Sec.-trésorière

Adoptée.

7. **Hygiène du milieu et Environnement**

8. **Urbanisme, Développement et Industrie**

9. **Administration**

**2013-07-A2643 Colloque de zone Admq - Autorisation**

CONSIDÉRANT que chaque année, les directeurs municipaux sont invités à participer à un colloque de zone;

CONSIDÉRANT que la directrice générale, Mme Julie Cardinal et Mme Caroline Leruite désirent participer à ce colloque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Giasson et appuyé par la conseillère Lise D'Astous, et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense au montant de 220.00 \$, pour l'inscription de Madame Julie Cardinal et Caroline Leruite au colloque de zone qui se tiendra à Gatineau le 12 septembre prochain et que les frais de déplacement et de repas soient remboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

**2013-07-A2644 Programme CHANGER D'AIR! - Adhésion**

CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal ;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGÉZ D'AIR !» offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaies et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent ;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage ;



CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases ;

CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité ;

CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque vieil appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70% moins de particules fines ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Sébastien Lafrenière, et il est unanimement résolu que la Municipalité d'Aumond désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacer sur son territoire, jusqu'à concurrence de 10 poêles ou fournaises remplacés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2013-07-A2645**

**Tragédie à Lac-Mégantic - Don**

ATTENDU la tragédie survenue à Lac-Mégantic le 5 juillet dernier, causée par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole;

ATTENDU QUE devant l'ampleur de cette tragédie, l'UMQ a lancé un appel à la solidarité à l'ensemble du monde municipal pour venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté;

ATTENDU QUE l'UMQ invite les municipalités à faire des dons en argent au nom de l'UMQ pour le fonds en fidéicomis « Tragédie/Lac-Mégantic 2013»

ATTENDU QUE la municipalité d'Aumond est solidaire de la municipalité de Lac Mégantic;

ATTENDU QUE la municipalité d'Aumond souhaite contribuer financièrement au fonds mis en place par l'UMQ pour venir en aide à cette communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christina Savard et appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et résolu à l'unanimité. Que la municipalité d'Aumond autorise le versement d'une somme de 100 \$ à l'UMQ à titre de contribution au fonds

Tragédie/ Lac-Mégantic 2013 pour venir en aide à la municipalité de Lac- Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

10. Varia

11. Maire et conseillers

12. Période de questions

13. Correspondance

14. Levée de l'assemblée

2013-07-A2647      Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller André L'Écuyer, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente assemblée, à 8h06.

Adoptée.

---

Denis Charron  
Maire

---

Julie Cardinal  
Directrice générale